

## A Rouen, des familles manifestent pour le maintien de l'instruction à domicile

L'école à la maison est chahutée par un projet de loi visant à lutter contre les séparatismes. Jusqu'ici ouvert à tous, cet enseignement à domicile pourrait faire l'objet d'une autorisation préalable plus restrictive, des familles ont manifesté leur opposition à Rouen samedi 12 décembre 2020.

Publié le 12/12/2020 à 18h34 • Mis à jour le 12/12/2020 à 18h39



"Nous ne sommes pas des terroristes, il a tout mélangé Macron, il va priver un tas de monde pour un tout petit noyau dur" • © Didier Meunier / France Télévisions

Sur la table du gouvernement depuis plusieurs mois, un projet de loi visant à lutter contre l'islamisme radical a été présenté le 9 décembre 2020 en conseil des ministres. Il s'agissait au départ d'une loi sur les séparatismes, elle a été renommée loi "**confortant les principes républicains**".

Dans ce projet de loi, le gouvernement propose de lutter contre la haine en ligne, de contrôler les associations et faciliter leur dissolution, de contrôler également les associations culturelles, les écoles hors-contrats et encadrer la scolarisation à domicile.

## 62 000 enfants scolarisés à domicile

Actuellement, cette scolarisation à la maison concerne 62 000 enfants en France, un chiffre qui a doublé depuis 2016. Jusqu'ici cette instruction à domicile se faisait sur une simple déclaration, le système était accessible à tous. Ce projet de loi vise à restreindre ce droit, Si Emmanuel Macron souhaitait initialement **une interdiction totale de l'école à la maison**, des dérogations resteront finalement possibles avec une autorisation préalable, pour des raisons de santé, la pratique d'un sport, une vie itinérante.

Les convictions politiques, religieuses ou philosophiques des familles ne pourront pas venir justifier le choix d'inscrire l'enfant en instruction à domicile puisque le but est de privilégier l'intérêt de l'enfant et non pas la seule volonté propre des parents".

Ministère de l'éducation

A Rouen, les familles manifestent pour l'école à do...



Des familles manifestent pour conserver l'école à la maison

## Non à l'école obligatoire

Dans ce projet de loi, les enfants âgés de 3 à 16 ans sont obligatoirement scolarisés, à moins d'obtenir une autorisation du rectorat. Des associations de familles se mobilisent contre cette disposition.



Ils sont venus en famille pour manifester leur droit à conserver l'IEF : l'Instruction En Famille. • © Bérangère Dunglas / France Télévisions

Pourquoi créer une loi liberticide : je ne vois pas pourquoi on devrait demander une autorisation pour instruire nos enfants, c'est un droit depuis des dizaines d'années, en plus il y a des contrôles. Nous ne sommes pas des terroristes, il a tout mélangé Macron, il va priver un tas de monde pour un tout petit noyau dur.

Père d'un petit garçon non-scolarisé

[C'est le cas de l'IEF \(Instruction en Famille\)](#) une association qui rassemble des familles "non-scolarisantes". Pour ces familles, la remise en cause de l'école à la maison n'est pas une réponse adaptée aux enjeux de la radicalisation.

- 1
- 2